



La Chambre de commerce de L'Assomption
C.P. 3027 L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Téléphone : (450) 589-2405 Télécopieur : (450) 589-9445

MÉMOIRE

Préparé par :

**Madame Mireille Asselin, présidente
de La Chambre de commerce de L'Assomption
et
Madame Ginette Blanchard, Directrice générale
de La Chambre de commerce de L'Assomption**

**Positionnement de
La Chambre de commerce de L'Assomption
concernant le projet d'implantation du train de l'est,
tel
que soumis par l'agence Métropolitaine de transport
(AMT) pour fins de consultations publiques**

**Soumis au bureau d'audiences publiques sur
l'environnement
le vendredi 9 janvier 2009**



La Chambre de commerce de L'Assomption
C.P. 3027 L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Téléphone : (450) 589-2405 Télécopieur : (450) 589-9445

MÉMOIRE

Préparé par :

**Madame Mireille Asselin, présidente
de La Chambre de commerce de L'Assomption
et
Madame Ginette Blanchard, Directrice générale
de La Chambre de commerce de L'Assomption**

**Positionnement de
La Chambre de commerce de L'Assomption
concernant le projet d'implantation du train de l'est,
tel
que soumis par l'agence Métropolitaine de transport
(AMT) pour fins de consultations publiques**

**Soumis au bureau d'audiences publiques sur
l'environnement
le vendredi 9 janvier 2009**

Table des matières

1. Présentation de La Chambre de commerce de L'Assomption	3
2. Préambule	4
3. La position de la chambre de commerce de L'Assomption	4
4. Les avantages de l'implantation d'un train de banlieue	6
5. Les suggestions pour l'implantation du train de banlieue est	9
6. Conclusion	10

1. PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ASSOMPTION

En 1995, La Chambre de commerce de L'Assomption réactive la charte de la première Chambre de commerce à L'Assomption qui avait pris naissance en 1953. Elle est composée de près de 200 membres, principalement des gens d'affaires et résidents des villes de L'Assomption, L'Épiphanie, Saint-Sulpice et Repentigny.

La mission principale de La Chambre de commerce de L'Assomption est de travailler au développement économique, civique, culturel et social de ses membres, de sa ville et de sa région, de concert avec les autres partenaires socio-économiques régionaux.

La Chambre de commerce de L'Assomption est très impliquée et présente pour initier et supporter les projets de développement dans la ville de L'Assomption ainsi que dans la MRC de L'Assomption.

La Chambre de commerce de L'Assomption fait partie du plus important réseau de gens d'affaires du Québec.

2. PRÉAMBULE

Ce mémoire présente la position du Conseil d'administration de La Chambre de commerce de L'Assomption relativement au projet du train de l'est, tel que soumis par l'agence Métropolitaine de transport (AMT) pour fins de consultations publiques.

Ce document est soumis par la présidente de l'organisme, madame Mireille Asselin, ainsi que par sa directrice générale, madame Ginette Blanchard. Le mémoire reflète de façon générale le point de vue des membres du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de L'Assomption.

Le projet d'implantation d'un train de banlieue dans l'est de Montréal influencera grandement les possibilités de développement de la MRC de L'Assomption, il nous interpelle au plus haut point et nous tenons absolument à réagir afin de transmettre nos commentaires et nos recommandations à titre de regroupement de gens d'affaires important agissant localement et régionalement dans la MRC de L'Assomption en matière de développement économique.

3. LA POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ASSOMPTION

De concert avec ses partenaires de la MRC de L'Assomption, les villes de la MRC de L'Assomption, le CLD et les autres chambres de commerces locales, la Chambre de commerce de L'Assomption souhaite depuis longtemps la venue d'un train de banlieue vers l'est, particulièrement vers L'Assomption, dans le but de supporter le développement économique de notre région. Elle souhaite aussi l'adoption d'une alternative durable et respectueuse de l'environnement pour solutionner la problématique de transport inter-régional. Plusieurs de nos membres font partie, à titre individuel, des 8 000 signataires de la pétition du regroupement

“Accès L’Assomption”, organisme de citoyens local qui travaille à appuyer les élus pour la réalisation du projet initial de train de banlieue L’Assomption/Repentigny/Montréal.

Nous rappelons la présence sur le territoire de L’Assomption de nombreuses institutions qui en plus des industries et commerces bénéficieraient grandement d’un meilleur service de transport inter-régional : les exploitations agricoles dont la main-d’oeuvre est de plus en plus difficile à trouver dans la région, les institutions scolaires tels qu’écoles spécialisées, campus, CEGEP, Collège, écoles secondaires, le Théâtre Hector-Charland, qui a un rayonnement plus que régional. La Ville de L’Assomption accueille la présence de plusieurs entreprises de qualité et à fort potentiel oeuvrant dans les secteurs manufacturiers, technologiques et tertiaires moteurs dont Produits Electrolux Canada Nord-Américain inc. qui, à elle seule, représente près de 2 000 emplois. Nos entreprises ont besoin d’une main-d’oeuvre spécialisée afin de faciliter le transit de ses usagers à l’intérieur de notre région et vers les autres régions.

Pour nous, la venue du train de banlieue est une étape normale de développement économique, une équité nécessaire avec les autres régions semblables à la nôtre bénéficiant déjà de cette infrastructure et une solution rapide et efficace au problème de congestion du réseau autoroutier qui nuit actuellement au développement économique de notre région.

Les problèmes de circulation à l’intérieur de notre région sur les autoroutes 40 et 640 nuisent à la mobilité de la main-d’oeuvre, des transporteurs et de la clientèle dans la région ou en transit avec les régions avoisinantes, particulièrement avec la région de Montréal. Les accès à la Ville de L’Assomption via les routes 341 et 344 depuis ou vers l’autoroute 40 sont de plus en plus fréquemment engorgés et ralentis en heures de pointe. La route 138, rue Notre-Dame, à Repentigny est toujours bloquée sur plusieurs kilomètres et pendant plusieurs heures en matinée en plus d’être le site de nombreux accrochages. Ces problèmes de circulation, d’engorgement, de difficultés d’entretien des routes à cause de la circulation trop dense, créent

des accidents de plus en plus fréquents, du stress, de l'inconfort, de la pollution, des retards, des délais, des coûts plus élevés de santé, d'assurances, de transport et nuisent à la sécurité, à la prospérité, à la performance et au bien-être de nos gens d'affaires, de nos clientèles et de notre population.

Les retombées économiques liées à la construction et à l'exploitation des gares et des infrastructures annexes nécessaires pour l'implantation d'un train de banlieue seront bénéfiques pour les entreprises déjà implantées sur notre territoire. Le projet de train de banlieue est depuis longtemps prévu dans les schémas d'aménagements des Villes de la MRC, particulièrement dans celui de la Ville de L'Assomption. Le réseau ferroviaire est d'ailleurs déjà présent dans notre paysage régional et peut être facilement exploité davantage. Les travailleurs, les agriculteurs, les citoyens, les automobilistes de la région de L'Assomption ont déjà l'habitude de la cohabitation avec le train, ses passages à niveau, ses infrastructures.

4. LES AVANTAGES DE L'IMPLANTATION DU TRAIN DE BANLIEUE

La Chambre de commerce de L'Assomption croit que l'implantation du train de l'est devrait être rapidement mise en chantier pour les raisons suivantes :

- Étape normale de développement régional.
- Équité rétablissant l'équilibre avec les autres régions.
- Désengorgement du réseau routier actuel.
- Infrastructures ferroviaires déjà existantes, donc économiques, pour le prolongement vers l'Assomption.
- Économie générale
- Travaux durables.
- Facilitera l'entretien et prolongera la durée de vie du réseau routier actuel en allégeant le nombre d'usagers.

- Pollution moindre tant pour le bruit que l'air, l'eau de surface, les milieux humides.
- Facilité de déplacement des clientèles, de la main-d'œuvre, des marchandises, des industries de camionnage et de transport.
- Maintien des acquis et des attraits régionaux, amélioration de leur accès.
- Amélioration des facilités et de la compétitivité des entreprises locales.
- Densification de la population déjà planifiée, zonage déjà prévu.
- Amélioration de la sécurité des déplacements.
- Amélioration de la qualité de vie des utilisateurs.
- Temps additionnel disponible pour le loisir, la consommation, améliorant le commerce local.
- Amélioration de la santé de la population, diminution du stress.
- Amélioration de la sécurité et de la rapidité de l'accès à l'hôpital régional à la jonction 40/640.
- Amélioration de l'apport de nos entreprises, de nos travailleurs, au développement de la CMM.
- Économie d'échelle en densifiant, en regroupant les services.
- Retombées économiques de la construction pour la région.

Dans l'optique particulière du développement durable, la Chambre de commerce de L'Assomption croit que l'implantation du train de banlieue vers l'est comportera également les avantages suivants :

- Diminution de l'utilisation de l'automobile et de l'émission de gaz à effet de serre.
- Économie des carburants, des matériaux, d'énergie de transport des matières premières.
- Synergie des modes de transports avec le métro et l'autobus.
- Sécurité et fiabilité diminuant les impacts et les coûts de santé.
- Permanence des installations, des infrastructures, durée de vie élevée des infrastructures, facilité et économie d'entretien et d'utilisation.

- Utilisation de secteurs urbanisés ou dézonnés déjà existants, faible impact sur l'environnement.
- Facilité de planification, de gestion.
- Facilité de mobilité de la main-d'oeuvre à moindre effort, à moindre coût, à moindre empreinte écologique.
- Meilleur développement urbanistique.
- Meilleure utilisation du réseau de circulation.
- Densification de la population des quartiers actuels et autour des nouvelles gares déjà prévues au schéma d'aménagement.
- Possibilité de construction écologique, d'utilisation de matériaux et de techniques à plus faible impact sur l'environnement, sur l'empreinte écologique.
- Faible impact sur les territoires agricoles, amélioration de la qualité de la main-d'œuvre pour les agriculteurs et exploitants agricoles.
- À cet effet, la chambre de commerce de L'Assomption rappelle que les infrastructures ferroviaires existantes entre Montréal et L'Assomption devraient être réutilisées afin d'accélérer l'accès au service de train de banlieue et de diminuer les coûts d'aménagement, d'infrastructures, de construction et d'entretien.

5. LES SUGGESTIONS POUR L'IMPLANTATION DU TRAIN DE BANLIEUE EST

La Chambre de commerce de L'Assomption souhaite que l'implantation du train de banlieue soit rapidement mise en chantier et le prolongement du réseau vers L'Assomption est nécessaire pour le développement de nos affaires ainsi que pour l'équité avec le reste de la grande région de la CMM. Ce projet est depuis trop longtemps attendu et planifié dans la MRC de L'Assomption. Nous souhaitons que les points suivants soient considérés :

- Sécurité à proximité de l'hôpital régional.
- Facilité de transit des trains et sécurité à proximité des voies routières, autoroutières.
- Utilisation maximale des infrastructures déjà présentes.
- Implantation d'une gare à L'Assomption.
- Diminution de la circulation vers Montréal en heure de pointe, quitte à favoriser une gare et l'accès des voitures vers l'est, donc vers L'Assomption.
- S'assurer que le trajet favorise la disponibilité de places pour les usagers de L'Assomption.
- Planification du stationnement de la gare L'Assomption comme point de chute régional pour les usagers régionaux possiblement jusqu'à Lavaltrie et Berthier et la grande région de Joliette en transit vers Montréal.
- Équité pour la répartition des coûts et pour l'usage du réseau.
- Préservation de l'équilibre écologique, accommodements des zones agricoles.
- Respect du développement et du tissu urbanistique.
- Amélioration et ajustement du réseau routier en synergie avec l'implantation du réseau de train.

6. CONCLUSION

La Chambre de commerce de L'Assomption souhaite que l'implantation du train de banlieue soit rapidement mise en chantier. Ce projet est capital pour le développement économique et la qualité de vie de nos concitoyens. L'implantation du train de banlieue aidera à soutenir et renforcer le développement économique régional, aidera à améliorer le transit et la qualité de la main-d'œuvre dans les 2 sens du transit. Le train de banlieue aidera notre région à consolider ses acquis et à améliorer sa compétitivité par rapport aux autres municipalités bénéficiant déjà d'un service similaire. L'arrivée du train est une question d'équité avec les autres régions.